



Vous avez été victime d'un cambriolage ? Que faire ?



► Signalez les faits en composant le 17 (24h/24 - 7j/7).

► Ne touchez à rien, afin de faciliter la conservation des traces et indices.

► Dressez la liste de ce qui vous a été volé en joignant des photos des biens dérobés.

► Déposez plainte à votre commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

► Faites opposition en composant le n° suivant :

Chèque volé..... 08.92.68.32.08

Carte bancaire volée..... 08.92.70.57.05

► Remplacez rapidement vos verrous, serrures et codes d'accès en cas de dégradations ou vol de vos clés.

► Relevez les n° de série de vos appareils et photographiez vos objets de valeur.

► En cas de vol à l'arrachée, à la tire ou à la roulotte de vos clés, procédez immédiatement au changement des serrures.



La prévention c'est l'affaire de tous



► Participez activement à la protection de votre voisinage : relevez le courrier débordant des boîtes aux lettres, fermez les portes et fenêtres ouvertes, interpellez toute personne inconnue dans l'immeuble.

► Brisez l'isolement des résidents les plus vulnérables de votre quartier (personnes âgées, isolées, malades...).

► Sensibilisez votre entourage aux réflexes de sécurité et à l'intérêt d'une surveillance mutuelle en cas d'absence.

► Signalez rapidement et avec précision tout comportement suspect ou situation inhabituelle (faits, localisation, nombre et signalement d'individus suspects...).

► N'intervenez jamais personnellement mais alertez aussitôt les forces de sécurité en composant le 17.

► Contactez le commissariat de police ou la gendarmerie de votre commune, pour obtenir des conseils sur la mise en sécurité de vos locaux.

COMPOSEZ LE :

24 h / 24

17

7 j / 7

Ne pas jeter sur la voie publique



Préfet de la Seine-Maritime



PREVENTION LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES EN SEINE-MARITIME

Pour lutter contre les cambriolages

**La Police
et
la Gendarmerie**

vous donnent quelques
conseils pratiques





**Vous êtes chez vous !
Méfiez-vous des vols par ruse
ou par usage de fausse qualité**

De plus en plus, les escrocs abusent de la confiance des habitants. Pour éviter d'être victime de ce type d'escroquerie, **ne laissez pas entrer chez vous des inconnus** :

- ▶ Même s'il s'agit de femmes et d'enfants.
- ▶ D'une personne en uniforme (agents ERDF, policiers, gendarmes, agents du service des eaux...) ; **exigez systématiquement la présentation d'une carte professionnelle.**
- ▶ **Ne laissez entrer qu'une seule personne à la fois.**
- ▶ En cas de suspicion, **appelez les forces de sécurité en composant le 17.**



▶ **Prévenez le HOME-JACKING** (vol de véhicule), en ne laissant ni sacs, ni clés près de la porte d'entrée, ni papiers à bord du véhicule. Mémorisez votre n° d'immatriculation.

**Vous sortez ! Soyez
vigilants**



- ▶ **Fermez toutes les issues de votre habitation** (portes, fenêtres, cave, garage...) même pour une absence de courte durée.
- ▶ **Ne cachez pas vos clés à l'extérieur** (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs...).
- ▶ **N'indiquez que votre nom, jamais le prénom ni votre état (Mme veuve...)** sur la sonnette, la boîte aux lettres ou votre répondeur téléphonique.
- ▶ **Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.**
- ▶ **Conservez vos objets de valeurs dans un lieu sûr.**
- ▶ **Renforcez votre porte d'entrée** (si possible blindée) **avec une ou deux serrures supplémentaires.**
- ▶ **Installez une alarme performante, un temporisateur** (lumière, musique...) **qui fera croire à l'occupation du domicile.**



**Vous partez en vacances !
Prenez vos précautions**



▶ **Signalez votre départ auprès des services de police ou de gendarmerie lors de chaque période de vacances.**



- ▶ **Assurez-vous d'avoir verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation.**
- ▶ **Ne laissez aucun outil ou échelle** dans le jardin ou à proximité du logement.
- ▶ **Ne mentionnez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux.**
- ▶ **Demandez aux services de la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier** (une boîte aux lettres pleine est le signe d'une habitation inoccupée).
- ▶ **Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.** Donnez vos clés à une personne de confiance qui passera chez vous régulièrement et donnera l'impression que le logement est occupé.